

Image not found or type unknown



Que dois je faire pour que mon fils n aille pas en institut si il

Par **mambass**, le **09/03/2008** à **12:49**

bonjour je suis mere celibataire j eleve donc mon fils seule. quelle demarche dois je effectuer pour le cas ou il m arriverai quelque chose (incapacité, maladie deces) et que je ne puisse plus elever mon fils.quelle demarhe effectuer et quels papier faire afin d etre sure que mon fils soit confié a une personne precise plutot qu a un institut.merci